

Retour sur une célèbre définition du nationalisme

Ronan LE COADIC

Université Rennes 2
Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307
35043 Rennes Cedex
ronan.lecoadic@univ-rennes2.fr

RÉSUMÉ. Le nationalisme, loin d'avoir disparu, malgré les pronostics des années 1990, semble connaître un regain de vigueur aujourd'hui. Toutefois, en quoi ce phénomène consiste-t-il, précisément, ? Il en existe de nombreuses définitions. Le présent article revient sur l'une des plus classiques d'entre elles, celle d'Ernest Gellner. Il l'examine dans la perspective de l'utiliser comme fondement d'une analyse sociologique empirique du nationalisme aujourd'hui. Or, il se révèle à l'analyse que cette définition, uniquement axée sur la question de la souveraineté, présente tant des ambiguïtés logiques que des angles morts, qui rendraient malaisée son utilisation comme fondement d'une étude empirique. Afin de pouvoir mener une étude nuancée qui tienne compte de toute la complexité de l'expression nationaliste, on proposera donc de compléter la définition de Gellner en prenant en considération deux autres pôles de l'expression nationaliste : l'affectivité et le sentiment de supériorité.

ABSTRACT. Nationalism, far from having disappeared, despite the predictions of the 1990s, seems to be experiencing renewed vigor today. However, how can we define this phenomenon, precisely? There are many definitions. This article reviews one of the most classic of them, that of Gellner. It examines it with the intention to use it as the basis of an empirical sociological analysis of nationalism today. Now it is revealed in the analysis that this definition, only focused on the question of sovereignty, contains logical ambiguities and blind spots, which would make difficult to use it as the basis of an empirical study. In order to conduct a nuanced study that takes into account the complexity of nationalist expression, it will be proposed to supplement the definition of Gellner, taking into consideration two other poles of the nationalist expression : affectivity and a feeling of superiority .

Près d'un million et demi de personnes¹ ont pris part à Barcelone, le 11 septembre 2015, à une manifestation en faveur de l'indépendance de la Catalogne. Alors que beaucoup d'auteurs prédisaient, voici quelques décennies, la disparition prochaine du nationalisme², celui-ci semble plutôt connaître un regain de faveur aujourd'hui, en Europe occidentale comme dans le reste du monde. Toutefois, en quoi consiste-t-il précisément ?

« Le nationalisme est essentiellement un principe politique, qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes³. » Cette phrase, par laquelle commence l'ouvrage majeur d'Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*⁴, est devenue l'une des définitions canoniques du nationalisme.

L'objet du présent article est de revenir sur cette définition, non pas dans une perspective purement théorique mais afin de voir si elle peut être employée comme fondement d'une étude sociologique empirique du nationalisme aujourd'hui. Après avoir analysé la définition en détail, nous la discuterons puis, si nécessaire, envisagerons la possibilité de l'amender ou de la compléter.

Analyse

Le mot « congruent » — présent dans la phrase originelle en anglais⁵ — signifie en français « qui convient à », selon le *Dictionnaire Littré en ligne*. Par exemple : « Que dites-vous de ma petite oie [sorte d'ajustement] ? La trouvez-vous congruente à l'habit ? » [Molière, *Les précieuses ridicules*]⁶. Le *Petit Robert* précise : « Qui convient, qui s'applique bien. Synonyme : adéquat⁷. » Le

¹ 520 000 à 550 000 selon la préfecture représentant le gouvernement espagnol ; 1 400 000, selon la police.

² Notamment Eric Hobsbawm, pour qui : « La chouette de Minerve qui apporte la sagesse, disait Hegel, prend son envol au crépuscule. Qu'elle tournoie à présent autour des nations et du nationalisme est un bon signe. » HOBSBAWM É.J., *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, 1992, p. 244.

³ GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989, p. 11.

⁴ GELLNER E., *Nations et nationalisme*, op. cit.

⁵ « Nationalism is primarily a political principle, which holds that the political and the national unit should be congruent. »

⁶ LITTRÉ É., *Dictionnaire Littré en ligne*, <http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/>, consulté le 18 août 2015, entrée : « congruent ».

⁷ LE ROBERT, *Le nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouv. éd. remaniée et amplifiée., Paris, Dictionnaires le Robert, 1993, p. 442.

nationalisme serait donc essentiellement un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent « se convenir », « bien s'appliquer » ou « être adéquates » l'une à l'autre. On peut comprendre intuitivement ce qu'Ernest Gellner veut dire par là ; néanmoins, la formulation n'est pas très claire en français. En revanche, si l'on se tourne vers la définition anglaise de *congruent*, le propos s'éclaircit. Selon le *Dictionnaire Collins en ligne*, en effet, *congruent* signifie : « *agreeing ; corresponding ; congruous* »¹. Le nationalisme, selon Gellner, serait donc essentiellement un principe politique, qui affirme qu'à chaque unité nationale doit « correspondre » une unité politique. Voilà qui est plus explicite : cela signifie, d'une part, que toute unité nationale doit être dotée d'une unité politique et, d'autre part, que cette dernière doit lui correspondre, sans doute par « la distribution du pouvoir politique et la nature [de ses] limites politiques »², selon les propos de l'auteur dans la suite de l'ouvrage.

Qu'est-ce, toutefois, qu'une « unité politique » ? Il s'agit, sans l'ombre d'un doute, d'un État. Gellner emploie en effet ce terme quelques lignes plus bas, puis tout au long de son ouvrage. Dès ses premières pages, il définit cet État (exclusivement à propos des sociétés industrielles) selon la célèbre formule de Weber : « l'État est le groupement, qui au sein de la société, détient le monopole de la violence légitime »³. Il précise ultérieurement que l'État « monopolise la culture légitime presque autant que la violence légitime, et peut-être même plus encore »⁴.

Quant à la notion d'« unité nationale », il s'agit de la nation, un concept beaucoup plus difficile à définir, explique-t-il :

« ... quand les conditions sociales générales conduisent des masses entières de population vers de hautes cultures standardisées, homogènes, soutenues par le pouvoir central, et non pas les seules élites, il apparaît une situation où le système éducatif sanctionne et unifie des cultures qui représentent presque le seul type d'unité avec lequel, souvent avec ardeur, les hommes veulent s'identifier. [...] Dans ces conditions et *seulement* dans ces conditions, on peut réellement définir les nations d'une part en fonction de la volonté et de la culture, d'autre part en fonction de leur convergence avec les unités politiques. [...] C'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire »⁵.

Toutefois, pourquoi Gellner parle-t-il, dans sa définition du nationalisme, de « l'unité politique » et de « l'unité nationale » plutôt que d'« État » et de « nation », comme il le fait dans la suite de son ouvrage ? En outre, pourquoi emploie-t-il l'article défini « l' » (en anglais : *the political and the national unit*) ? Sans doute est-ce pour mettre l'accent sur le caractère généralisant du nationalisme ? Il entend, en effet, vraisemblablement, le mot « unité » au sens d'élément simple d'un ensemble ; quant au recours à l'article défini, il lui permet de désigner la généralité de ces « unités nationales » et non telle ou telle d'entre elles. Selon Gellner, donc, le nationalisme pose comme principe politique qu'à chaque population considérée comme nation doit correspondre un État.

Mais qu'entend-il, précisément, par « principe politique » ? On aurait pu s'attendre à ce que, comme beaucoup d'autres auteurs, il définisse le nationalisme comme une doctrine politique ; or, il préfère recourir à cette notion de « principe ». Ce n'est sûrement pas le fruit du hasard. Le terme « doctrine » renvoie, en effet, à un ensemble théorique relativement développé et complexe, tandis que le mot « principe » a une signification bien plus limitée. Il s'agit, certes, d'un terme polysémique, qui peut notamment signifier « origine, cause première », « élément », « cause naturelle », « précepte », etc.⁶ Cependant, ce n'est sûrement pas en l'un de ces sens que Gellner l'entend. Il l'emploie plutôt au sens de « proposition première, posée et non déduite (dans un système déductif donné) »⁷ ou de « règle d'action s'appuyant sur un jugement de valeur et constituant un modèle, une règle ou un but »⁸. Ce qui paraît essentiel dans son recours au mot

¹ « En accord ; correspondant ; congruent », cf. *Collins English Dictionary* : <http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/congruent?showCookiePolicy=true>, consulté le 18 août 2015, entrée : « congruent ».

² GELLNER E., *Nations et nationalisme*, op. cit., p. 15.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 197.

⁵ *Ibid.*, p. 86.

⁶ LITTRE É., « Dictionnaire Littré en ligne », op. cit., entrée : « principe ».

⁷ LE ROBERT, *Le nouveau Petit Robert*, op. cit., entrée : « principe ».

⁸ *Idem.*

« principe » pour définir le nationalisme, c'est l'idée que la correspondance entre nation et État est posée et non déduite. Le nationalisme relève donc à ses yeux essentiellement d'un postulat politique, ce dernier terme, « politique », étant entendu par Gellner en son sens courant de gouvernement des sociétés humaines.

En résumé, pour Gellner, le nationalisme est essentiellement un « principe » — c'est-à-dire un postulat et non une démonstration (ni une doctrine) —, qui relève du « politique », c'est-à-dire du gouvernement des sociétés humaines, et affirme qu'à toute population considérée comme nation par (certains de) ses membres doit correspondre un État. Que penser de cette définition ?

Discussion

Force

La concision du propos de Gellner fait sa force ; et sa définition s'applique parfaitement aux manifestations du nationalisme qui ont marqué les dernières décennies, parfois avec éclat.

Les luttes de libération nationale

Les luttes de libération nationale, en premier lieu, visent à rejeter ce que des membres de populations — qu'ils considèrent être des nations¹ — perçoivent comme une oppression, à savoir la tutelle d'un État qu'ils ressentent comme étranger. Il n'est pas nécessaire de remonter à l'éveil des nationalités (1830-1848), ni même aux luttes de décolonisation des années 1950 et 1960 : les exemples de telles luttes abondent dans notre actualité. Citons, parmi de nombreuses autres, les luttes des Palestiniens, des Sahraouis, des Acehnais et des Papous en Indonésie, des Moros aux Philippines, des Tamouls de l'Eelam, au nord du Sri Lanka. Plus près de nous, on peut également citer les luttes des Basques, des Catalans, des Irlandais du Nord ou des Écossais. La définition du nationalisme d'Ernest Gellner vaut pour tous ces cas (et de très nombreux autres à travers le monde) où des militants revendiquent — parfois les armes à la main — la création d'un État indépendant qui corresponde (ou soit « congruent ») à leur « nation ».

L'extrême droite

La définition que donne Gellner du nationalisme s'applique également aux mouvements et partis d'extrême droite, qui veulent généralement renforcer la souveraineté de leur État. Si l'on prend l'exemple concret du Front National en France, celui-ci revendique « un État fort capable d'imposer son autorité aux puissances d'argent, aux communautarismes et aux féodalités locales »². Ce parti considère, en effet, que « sous un double mouvement qui s'accroît depuis plusieurs décennies, par le haut et par le bas, l'État est aujourd'hui profondément affaibli »³. Par conséquent, il s'oppose à la fois à la décentralisation, « creusement des inégalités entre les territoires et les Français »⁴, et à l'Union européenne, « cheval de Troie de la mondialisation ultralibérale »⁵. Il veut un État fort où « la loi française retrouvera sa supériorité sur le droit européen dérivé »⁶ et où « tous les bâtiments publics de France, qu'il s'agisse des administrations centrales ou locales, devront en permanence porter le drapeau français. Le drapeau de l'Union européenne ne sera plus autorisé »⁷. Le Front national vise donc à maximiser la souveraineté de l'État français aux dépens des instances infra- et supra-étatiques et à assurer ainsi une « congruence » parfaite entre unités nationale et politique en France.

Le nettoyage ethnique

¹ Je ne propose pas de définition de la nation dans cet article car c'est l'objet d'un vaste débat politique et scientifique dont il ne saurait être sérieusement tenu compte en quelques lignes ; cela pourra faire l'objet d'une publication ultérieure. Ici, j'évoquerai donc des nations reconnues et dotées d'un État — des « États-nations », donc —, d'une part, et des populations dont certains membres considèrent qu'elles sont des nations, réelles ou potentielles, et revendiquent (généralement) un État, d'autre part.

² FRONT NATIONAL, *Notre projet — Programme politique du Front national*, <http://www.frontnational.com/pdf/Programme.pdf>, consulté le 31 août 2015.

³ FRONT NATIONAL, « Notre projet — Programme politique du Front national », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

Enfin, la définition du nationalisme d'Ernest Gellner concerne également les cas d'« épuration ethnique ». Il s'agit là, en effet, de politiques de déplacement forcé, voire de génocide de populations minoritaires menées dans le but de parvenir à un État « ethniquement pur », c'est-à-dire, pour reprendre les mots de Gellner, à une « congruence » totale et absolue entre unité nationale et unité politique. Cette forme extrême de nationalisme a, hélas, profondément marqué les dernières décennies, des guerres de Yougoslavie (de 1991 à 1999) — au cours desquelles l'expression « épuration ethnique » s'est généralisée dans les médias — à la guerre du Darfour (2003-2011), en passant par les persécutions des Tamouls du Sri Lanka (depuis 1983), le génocide rwandais (1994) et les gigantesques massacres du Congo (1996-2003)¹.

Les manifestations contemporaines les plus éclatantes du nationalisme entrent donc parfaitement dans la définition d'Ernest Gellner. Pourtant, celle-ci semble comporter quelques faiblesses.

Faiblesses

Des ambiguïtés logiques

En premier lieu, la généralité induite par le choix des termes « unité politique » et « unité nationale », d'une part, et par le recours à l'article défini, d'autre part, introduit une ambiguïté. Que revendiquent les nationalistes, en effet ? Que toutes les nations du monde soient souveraines ? Ou que la leur, en particulier, le soit ? Même si des solidarités entre mouvements nationalistes peuvent exister, il ne fait guère de doute que chacun d'eux est essentiellement préoccupé par la souveraineté de sa propre nation et non par la généralité des nations du monde. D'ailleurs, s'il existe de nombreuses luttes de libération nationale à travers la planète, c'est bien que des groupes qui se pensent nations veulent devenir souverains en se dotant d'un État indépendant mais que les États dont ils dépendent, loin de les y encourager au nom d'un principe nationaliste universel, le leur refusent.

Une deuxième ambiguïté de la définition de Gellner concerne la place qu'il accorde aux doctrines qui, au lieu de revendiquer une « congruence » absente (luttes de libération nationale), menacée (extrême droite), ou jugée inaboutie (nettoyage ethnique), viennent simplement légitimer la congruence existante. Ces doctrines relèvent-elles également du nationalisme, ou pas ? Par exemple, l'article 3 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, qui stipule que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation », pose-t-il un principe nationaliste, puisqu'il fonde la nécessité d'une congruence entre État et nation ? De même, les doctrines constitutionnelles qui confondent nation et État — comme c'est le cas de la doctrine française — relèvent-elles de la définition que donne Gellner du nationalisme ? Quand Raymond Carré de Malberg, par exemple (dont l'œuvre est « considérée comme l'une des plus importantes contributions au droit constitutionnel et à la théorie de l'État »² en France), écrivait que « les mots nation et État ne désignent que les deux faces d'une seule et même personne »³, établissait-il là une doctrine nationaliste ? Plus près de nous, quand le gouvernement français déclare que l'article 27 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*⁴, destiné à protéger les minorités des discriminations⁵, « n'a pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République », induisant

¹ Les massacres de chrétiens, de Turcomans chiïtes et de Yezidis entrepris par l'État islamique au nord de l'Irak depuis 2014 relèvent également du « nettoyage ethnique » ; cependant, étant fondés sur des critères religieux, ils ne semblent pas correspondre à la définition que donne Gellner du nationalisme. Encore que cela puisse se discuter : cf. Ferghane Azihari, « Daesh, un État comme les autres », *Contrepoints*, <https://www.contrepoints.org/2015/09/01/220097-daesh-un-etat-comme-les-autres>, consulté le 1^{er} septembre 2015.

² BRUNET P., « Les idées constitutionnelles de Raymond Carré de Malberg (1861-1935) », J. GAMAS TORRUCO, D. VALADES, F. JULIEN-LAFERRIERE et É. MILLARD (dir.), *Le constitutionnalisme au XXe siècle*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00662018/document>, consulté le 27 août 2015.

³ CARRE DE MALBERG R., *Contribution à la théorie générale de l'État spécialement d'après les données fournies par le droit constitutionnel français*, tome I, Paris, Sirey, 1920, p. 14-15.

⁴ Ce pacte a été créé à l'initiative de l'assemblée générale des Nations unies pour donner force obligatoire aux droits de l'homme dans le monde. Fait à New York le 19 décembre 1966, il n'a été ratifié par la France qu'en 1980, avec plusieurs réserves, dont celle qui concerne le droit des minorités.

⁵ L'article 27 stipule que : « Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue. »

ainsi qu'il n'y a pas de minorités en France et qu'il existe donc en ce pays une parfaite congruence entre nation et État, tient-il un propos nationaliste au sens de la définition de Gellner ? Ces questions méritent d'être posées.

Plus largement, tous les ressortissants d'États-nations reconnus qui se satisfont de la congruence qui existe, selon eux¹, entre leur nation et leur État sont-ils, ou non, des nationalistes au sens de cette définition ? Cela signifierait que les nationalistes se comptent par centaines de millions à travers le monde. Ce serait, certes, conforme à la lettre de la définition de Gellner ; mais peut-être pas à son esprit ? Pour l'auteur, en effet, le nationalisme suppose une « conscience politique » et une démarche « active »². Sauf erreur d'interprétation, donc, le simple fait d'être en accord avec une situation qui satisfait l'impératif nationaliste³ ne relève pas à ses yeux du nationalisme. On peut, par conséquent, parler d'une ambiguïté de sa formulation, dont la lettre et l'esprit ne s'accordent pas. À cela s'ajoutent des angles morts, c'est-à-dire des attitudes et comportements qui peuvent être considérés comme nationalistes mais ne sont pourtant pas appréhendés comme tels par sa définition.

Des angles morts

Michael Billig rappelle — comme nous venons de le constater en étudiant la définition d'Ernest Gellner — que, généralement, « le nationalisme est associé à ceux qui luttent pour créer de nouveaux États ou à la politique de l'extrême-droite »⁴. Ainsi, écrit-il...

Conformément à l'usage, George Bush⁵ n'est pas un nationaliste ; en revanche, les séparatistes du Québec ou de Bretagne le sont ; de même que les dirigeants de partis d'extrême-droite comme le Front national en France ; et de même, également, que les guérilleros serbes, qui tuent pour étendre les frontières de leur patrie. On s'attend à ce qu'un livre sur le nationalisme traite de ces sujets⁶.

Or, écrit-il « il y a quelque chose de trompeur dans cette utilisation admise du mot “nationalisme” ». Elle semble toujours localiser le nationalisme à la périphérie⁷. Pourtant, ajoutez-il, « dans un monde d'États-nations, le nationalisme ne peut se limiter aux périphéries »⁸. Les États-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni et tous les autres États-nations « se reproduisent quotidiennement en tant que pays », souligne-t-il, « et leurs citoyens comme ressortissants »⁹.

Pour que cette reproduction quotidienne se produise, on peut supposer que tout un ensemble de croyances, d'hypothèses, d'habitudes, de représentations et de pratiques doit également être reproduit. En outre, ce complexe doit être reproduit d'une façon banalement ordinaire, car le monde des nations est le monde de tous les jours, le terrain familier de l'époque contemporaine¹⁰.

Comment expliquer que cette forme de nationalisme soit généralement occultée ? « Les lacunes dans le vocabulaire politique sont rarement innocentes », explique l'auteur, et le cas du nationalisme ne fait pas exception. « En étant sémantiquement restreint aux petites tailles et aux couleurs exotiques, le “nationalisme” est considéré comme un problème : il se produit “là”, à la périphérie, et non pas “ici”, au centre »¹¹. Or, démontre-t-il, une autre forme de nationalisme est omniprésente : ce qu'il appelle le « nationalisme ordinaire », constitué des « habitudes idéologiques qui permettent aux nations occidentales établies de se reproduire »¹².

¹ Quel que soit l'avis des minorités nationales qui, éventuellement, contestent leur État.

² GELLNER E., *Nations et nationalisme*, op. cit., p. 172.

³ Nous vivons aujourd'hui dans « un monde [...] qui, sauf quelques exceptions mineures, satisfait, en général, l'impératif nationaliste : la congruence d'une culture et d'une société politique », *Ibid.*, p. 158.

⁴ BILLIG M., *Banal nationalism*, London Thousand Oaks (Calif.) New Delhi, Sage, 1995, p. 5. Passage traduit par mes soins, ainsi que les citations suivantes de Michael Billig.

⁵ Michael Billig a écrit son ouvrage *Banal Nationalism* lors de la « Première guerre du Golfe », à laquelle ses premières pages sont consacrées.

⁶ BILLIG M., *Banal nationalism*, op. cit., p. 5.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

Quotidiennement, la nation est indiquée, ou « marquée »¹, dans la vie des citoyens. Le nationalisme, loin d'être une humeur intermittente dans les pays établis, en est l'état endémique. Il est important de rappeler un point : ordinaire ne signifie pas bénin².

Ce nationalisme ordinaire, pourtant « endémique » selon Billig, constitue le premier angle mort de la définition de Gellner. Ce n'est pas le seul.

Pour Ernest Gellner, avons-nous vu, le nationalisme « est essentiellement un principe politique ». Toutefois, les soldats et les militants qui, à travers le monde, tuent ou se sacrifient au nom de leur nation le font-ils pour que l'unité politique et l'unité nationale soient congruentes ou par « amour de la patrie » ? L'ardeur nationaliste repose-t-elle davantage sur un principe politique ou sur des émotions ? La personnification de la patrie, la célébration de la terre des ancêtres, la fidélité aux morts, le culte des héros, l'exaltation du drapeau, de l'hymne national et de la gloire militaire, l'appel au sauveur... Tout cela relève-t-il moins du nationalisme que l'affirmation de la nécessité d'une congruence nation-État ? C'est discutable. Il semble plutôt que la non prise en compte de la dimension affective du nationalisme constitue un deuxième angle mort de la définition de Gellner. Certes, l'auteur prend en considération l'identification et la fidélité au groupe, qu'il appelle « patriotisme »³. Mais, selon lui, « le nationalisme est un type très particulier de patriotisme »⁴. L'inconvénient de sa distinction, cependant, est triple. D'une part, cantonner exclusivement le nationalisme au monde des idées, sans tenir compte des affects, rend difficile d'expliquer sa force mobilisatrice exceptionnelle. D'autre part (et c'est lié), cela conduit à négliger la possibilité que, derrière les principes politiques qu'ils avancent, la plupart des nationalistes, même théoriciens, soient d'abord mus par leurs émotions. Enfin, dissocier le nationalisme du patriotisme risque de conduire à légitimer une distinction rhétorique entre gentils patriotes et méchants nationalistes. Comme l'écrit Billig, en effet, vu du « centre » (c'est-à-dire des États établis) :

« Notre » nationalisme n'est pas présenté comme du nationalisme, qui est dangereusement irrationnel, excessif et étranger. On lui trouve une autre identité, une étiquette différente. « Notre » nationalisme apparaît comme du « patriotisme » — une force bénéfique, nécessaire et, souvent, américaine⁵.

Le nationalisme, enfin, présente souvent une autre particularité, qui n'est pas, non plus, prise en compte par la définition de Gellner : un sentiment de supériorité.

L'histoire nous enseigne, depuis la fin du XVIII^e siècle, que le nationalisme va rarement sans affirmation de la grandeur, voire de la supériorité nationale. Il peut, à l'extrême, alléguer d'une supériorité raciale. On pense, bien sûr, au nazisme ; mais il convient de ne pas oublier que celui-ci est l'aboutissement d'un « racisme scientifique » fort répandu en Europe au XIX^e siècle, y compris dans les milieux intellectuels français et britanniques. Le colonialisme et l'impérialisme occidentaux furent justifiés par la suprématie raciale et le devoir d'apporter « la civilisation » aux « races inférieures », supposées incultes. « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures »⁶, disait Jules Ferry à l'assemblée nationale en 1885, tandis que Rudyard Kipling publiait en 1899 un poème sur « Le fardeau de l'homme blanc », qui a le devoir de civiliser « les races sauvages et agitées »⁷. Cependant, l'expression de la supériorité nationale peut prendre de nombreuses autres formes que l'affirmation d'une supériorité raciale et de la nécessité d'apporter la civilisation aux « races inférieures ». La doctrine Monroe et son corollaire Roosevelt, par exemple, ont affirmé une sorte de domination naturelle des États-Unis sur les Amériques. De plus, nombre de représentants de peuples et d'États ont proclamé — et proclament encore aujourd'hui — la « grandeur » de leur pays, le caractère exceptionnel de sa culture, la supériorité de sa langue, de son *way of life*, de sa

¹ *Flagged*.

² BILLIG M., *Banal nationalism*, op. cit., p. 6.

³ GELLNER E., *Nations et nationalisme*, op. cit., p. 194.

⁴ *Ibid.*

⁵ BILLIG M., *Banal nationalism*, op. cit., p. 55.

⁶ FERRY, J., Débats parlementaires, 28 juillet 1885, cité in GIRARDET R., *Le Nationalisme français : 1871-1914*, Seuil, 1983, p. 13-14.

⁷ KIPLING R., « The White Man's Burden : The United States and the Philippine Islands », *McClure's Magazine*, vol. 12, n° 4, février 1899, p. 290.

religion (ou de son rapport au religieux), ainsi que de son type d'organisation politique sur ce qui prévaut ailleurs dans le monde. Comme l'écrivait George Bernard Shaw avec humour : « Le patriotisme est, fondamentalement, la conviction qu'un pays donné est le meilleur du monde parce que vous y êtes né¹... » L'affirmation de grandeur ou de supériorité constitue, me semble-t-il, le troisième angle mort de la définition d'Ernest Gellner.

Conclusion de la discussion

La définition qu'Ernest Gellner donne de la nation met l'accent sur la revendication politique, par les nationalistes, d'une correspondance nation/État souverain. Nous avons cependant constaté que sa formulation présentait quelques ambiguïtés logiques. Le nationaliste est-il celui qui revendique l'extension généralisée du principe de congruence État/nation ou son application particulière à sa propre nation ? Les doctrines juridiques qui légitiment les États-nations existants relèvent-elles du nationalisme ? Les ressortissants d'États-nations qui approuvent la congruence existante ou prétendue entre leur nation et leur État sont-ils nationalistes ? En outre, la définition d'Ernest Gellner ne couvre qu'une partie du phénomène nationaliste : il s'agit du nationalisme périphérique (et non du nationalisme ordinaire, endémique dans les États établis), du nationalisme intellectuel et politique (et non du nationalisme affectif) et du nationalisme qui revendique la congruence nation/État (et non de celui qui affirme la grandeur, voire la supériorité d'une nation particulière). Dans ces conditions, même si la définition de Gellner reste fondamentale, elle ne peut être considérée comme un instrument suffisamment opérationnel pour appréhender empiriquement le nationalisme d'aujourd'hui. Il convient donc d'envisager de la compléter.

Compléments

Il existe d'autres usages du terme « nationalisme » que le principe de souveraineté auquel Gellner accorde toute son attention. Anthony Smith en distingue cinq :

1. une doctrine, ou plus largement une idéologie, des nations ;
2. un mouvement au nom de la nation et de ses citoyens ;
3. un discours et une symbolique de la nation ;
4. un ensemble de sentiments au nom de la nation ;
5. un processus ou un ensemble de processus de formation de la nation².

Pour sa part, Smith conseille de réserver le terme « nationalisme » aux trois premiers usages ci-dessus, mettant à part les « sentiments au nom de la nation » ainsi que le *nation building*. En revanche, Benedict Anderson souhaite « changer notre approche du nationalisme en le concevant, dans un esprit anthropologique, comme une manière d'être-au-monde à laquelle nous sommes tous soumis, plutôt que, simplement, l'idéologie politique de quelqu'un d'autre »³. Ces approches ne s'opposent pas mais se combinent en trois cercles concentriques.

L'intention du présent article étant de parvenir à fonder une étude sociologique empirique du nationalisme, il convient de partir d'une conception aussi large que possible du phénomène (afin de ne rien laisser échapper) en évitant néanmoins l'amalgame, qui aboutirait à de la confusion intellectuelle. Nous pourrions donc partir de l'approche anthropologique de Benedict Anderson (« une manière d'être au monde à laquelle nous sommes tous soumis »), suivre Anthony Smith quand il distingue « les sentiments au nom de la nation » de la « doctrine » nationaliste et, enfin, suivre également Ernest Gellner quand il fait du principe de souveraineté le noyau intellectuel du nationalisme.

¹ SHAW G. B. : "Patriotism is, fundamentally, a conviction that a particular country is the best in the world because you were born in it..." *The World* (15 November 1893).

² LEOUSSI A.S. et A.D. SMITH, *Encyclopaedia of Nationalism*, New Brunswick, N.J, Transaction Publishers, 2001, p. 223. Je traduis.

³ ANDERSON B., *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 2005, p. 9.

Le nationalisme, toutefois, n'est pas qu'un phénomène intellectuel. Dans un ouvrage stimulant¹ mais quelque peu tombé dans l'oubli en raison des limites de son échantillonnage² et de son contexte de réalisation³, les sociologues Guy Michelat et Jean-Pierre H. Thomas écrivent :

Il nous est apparu (...) comme essentiel d'établir une distinction entre ce que nous appellerons le « nationalisme affectif » et le « nationalisme idéologique ». C'est la notion de groupe d'appartenance qui a paru constituer l'outil le plus commode pour appréhender le nationalisme affectif. (...) Le nationalisme idéologique correspondrait au contraire à un stade de rationalisation et d'institutionnalisation et serait plus sensible à la conjoncture.

La notion de groupe demeure le pivot du système d'hypothèse ; au déterminisme d'une appartenance de fait s'ajouterait toutefois une tonalité affective. On reconnaîtra à sa propre nation une supériorité intrinsèque sur les autres nations ; on l'investira d'une mission historique, on la voudra guide et exemple. (...) À ce sentiment d'orgueil, il faudrait ajouter le souci constant de maintenir l'intégrité du groupe »⁴.

Cette distinction est essentielle. Je propose donc de retenir comme « équation », si j'ose dire, du phénomène nationaliste la combinaison — dans des proportions éminemment variables — d'un sentiment d'appartenance à tonalité affective, d'une conviction de supériorité, et d'une quête de souveraineté. Le tout peut être synthétisé par un schéma triangulaire.

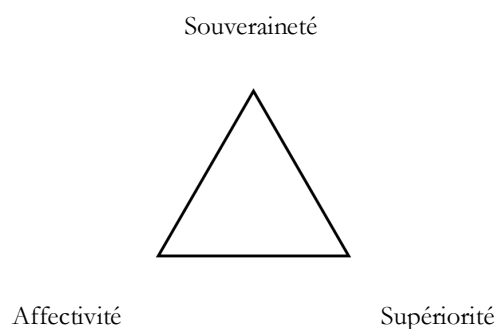


Figure 1 : L'équation du nationalisme au sens anthropologique

Symboliquement, je propose de placer la quête de souveraineté au sommet du triangle ci-dessus car elle constitue le noyau intellectuel et politique du nationalisme (comme le montre la définition de Gellner). L'affectivité, distinguée de la quête de souveraineté, constitue l'un des pôles du triangle ; cela permet de retrouver le « patriotisme » dont parle Gellner⁵ ou les « sentiments au nom de la nation » qu'évoque Smith⁶ sans les dissocier du nationalisme politique dont ils sont, par hypothèse, le fondement. En effet, si toutes les personnes qui éprouvent un sentiment affectif d'appartenance à une nation ne sont pas des nationalistes au sens politique et intellectuel du terme, il est vraisemblable que tous les idéologues et les militants nationalistes bâtissent leur raisonnement sur des fondations affectives, explicites ou implicites. Dans ces conditions, si l'on admet que le rapport entre nationalisme et patriotisme ne relève pas de l'alternative binaire mais plutôt du continuum, l'opposition manichéenne entre gentils patriotes et méchants nationalistes ne tient pas.

Enfin, les nationalistes sont fréquemment convaincus d'appartenir à une nation supérieure aux autres (en tout ou partie) et vouée par son destin exceptionnel à montrer l'exemple et à guider les autres nations. On pense au célèbre passage où Michelat écrit que « sa glorieuse patrie est désormais le pilote du vaisseau de l'humanité »⁷. Ce sentiment de supériorité, fréquent à l'époque coloniale, ne se rencontre-t-il pas également de nos jours ? Une étude empirique devrait pouvoir le mesurer.

¹ MICHELAT G. et J.-P.H. THOMAS, *Dimensions du nationalisme*, Armand Colin, 1966.

² L'échantillon à partir duquel les auteurs ont établi leur enquête était constitué de deux cent vingt-trois étudiants de trois Instituts d'études politiques.

³ L'enquête a été menée entre le 24 janvier et le 15 février 1962, c'est-à-dire quelques semaines avant la signature des accords d'Évian, « au paroxysme même de la crise algérienne ». GIRARDET R., « Préface », in MICHELAT G. et J.-P.H. THOMAS, *Dimensions du nationalisme*, op. cit., p. X.

⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁵ GELLNER E., *Nations et nationalisme*, op. cit., p. 194.

⁶ LEOUSSI A.S. et A.D. SMITH, *Encyclopaedia of Nationalism*, New Brunswick, N.J, Transaction Publishers, 2001, p. 223. Je traduis.

⁷ MICHELET J., *Introduction à l'histoire universelle*, Paris, Hachette, 1831, cité par *Ibid.*

Toujours est-il que les différentes variantes du phénomène nationaliste vont se répartir entre ces trois pôles que je crois avoir retrouvés également chez Max Weber, à la lecture des quelques pages qu'il consacre à la nationalité dans *Économie et société*. Il y parle en effet d'un « sentiment de communauté »¹, c'est-à-dire du « sentiment d'avoir quelque chose en commun [*Gemeinsamkeitsgefühl*], désigné par le terme collectif de [sentiment] “national” »². D'autre part, il évoque également « l'orgueilleuse conscience » que certains peuples (en l'occurrence, les Suisses) ont de leur caractère propre³. Enfin, il souligne que « le concept de “nation” nous renvoie constamment à la relation avec la “puissance” politique », c'est-à-dire la souveraineté. « Il est donc évident », dit-il, « si tant est que “national” signifie quelque chose d'unitaire, que ce sera aussi une sorte de passion [*pathos*] spécifique »⁴. On peut donc synthétiser le propos de Weber à l'aide d'un schéma triangulaire proche du précédent.

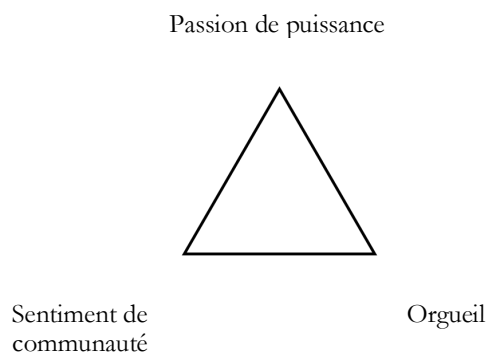


Figure 2 : Nationalité et prestige de civilisation chez Max Weber

Peut-être peut-on aller un peu plus loin et reporter nos modélisations abstraites sur des catégories sociohistoriques ? On pense alors à la « triade fondamentale » dont, selon Émile Sicard, « chacun des termes est indispensable au développement complet des processus de construction nationale »⁵ ; à savoir, la triade : intelligentsia-bandit héroïque-masse, représentée ci-dessous.

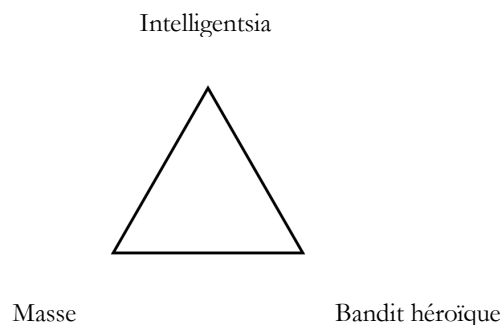


Figure 3 : La « triade fondamentale » de la construction nationale selon Émile Sicard

Étudiant les processus concrets de construction nationale (*nation building*), en effet, Émile Sicard souligne qu'ils ne peuvent aboutir que si les trois pôles de sa « triade fondamentale »⁶ agissent de concert :

C'est, peut-être, à l'instant précis de la fusion charismatique et militante de l'intelligentsia et des populations incultes dans une action où le mythe peut jouer que naît véritablement la nation. Entre intelligentsia et masses, on rencontre

¹ WEBER M., *Économie et société, tome 2 : l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket, 2003, p. 142.

² *Ibid.*, p. 143.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 144.

⁵ SICARD É., « Nation – La construction nationale », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 septembre 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/nation-la-construction-nationale/>

⁶ Notons, au passage, que cette « triade fondamentale » n'est pas sans évoquer les trois fonctions indo-européennes théorisées par Georges Dumézil.

partout, en des moments différents, des intermédiaires ; pour le dominateur, c'est le « terroriste », le « bandit » ; pour le dominé, c'est le « combattant », le « héros ». Ouskoks, haïdouks, comitadjis, fellaghas, feddayin, issus habituellement des couches populaires les plus éduquées, sont les chaînons essentiels entre classe politique et masses dans l'apparition du sentiment national, sans lequel le principe national intellectualisé du penseur ne serait, concrètement, politiquement, rien¹.

Le parallèle est intéressant. Néanmoins, le dessein du présent article n'est pas *d'isoler* des types de nationalisme et des catégories de nationalistes. Il est, au contraire, de concevoir un outil qui permette d'appréhender les différentes expressions contemporaines du nationalisme dans leur richesse et leur complexité. Le recours à une modélisation triangulaire vise, à terme, à représenter graphiquement les différentes expressions du nationalisme. Car le nationalisme est un phénomène éminemment fluctuant — ce qui explique qu'il soit si difficile à définir. En premier lieu, il est souvent profondément lié à « un système plus général de valeurs politiques et sociales »². Raoul Girardet distingue ainsi « quatre types distincts de nationalismes : un nationalisme d'inspiration libérale et démocratique, un nationalisme autoritaire, plébiscitaire ou d'inspiration conservatrice, un nationalisme de référence marxiste et un nationalisme enfin de type fasciste »³. En second lieu, il s'exprime très différemment selon le contexte historique, économique, social ou religieux. « Plusieurs types de nationalismes », écrit Raoul Girardet, « sont susceptibles de coexister en un même pays et en même temps »⁴.

L'exemple de la France des dernières années du XIX^e siècle peut sembler sur ce point particulièrement significatif : c'est parallèlement que l'on y voit s'affirmer un nationalisme démocratique et libéral et un nationalisme autoritaire et antiparlementaire, un nationalisme socialement conservateur et un nationalisme de refus (...), un nationalisme de la satisfaction et un nationalisme de l'angoisse, un nationalisme de l'expansion et un nationalisme de la rétraction, un nationalisme d'expression religieuse et un nationalisme de laïcisme ou d'anticléricalisme⁵.

Dans ces conditions, peut-être une représentation graphique des différents types de propos nationalistes contemporains pourrait-elle favoriser l'approche nuancée d'un phénomène dont « les considérations d'ordre moral, les préoccupations de la polémique, le souci de justifier ou de condamner semblent s'obstiner à (...) altérer l'utilisation »⁶ ? Pour ce faire, la méthode de travail pourrait consister à rechercher deux types d'informations dans le corpus de données rassemblé par l'enquête. *L'intensité* (c'est-à-dire la fréquence) de l'expression nationaliste au sens large, d'une part. Sa *polarité*, d'autre part : les données recueillies relèvent-elles d'un seul des trois pôles ? Ou d'une combinaison de deux pôles, voire des trois ? Dans quelles proportions ?

Il conviendra d'abord, bien sûr, d'indiquer précisément ce que l'on entend par « affectivité », « supériorité » et « souveraineté ». Dans un premier temps, on peut proposer l'approche suivante des trois pôles du nationalisme, qui devra toutefois être affinée.

- On pourrait rassembler au sein du pôle « affectivité » l'ensemble des données ayant trait à l'expression de *l'appartenance* (sentiment d'appartenance, importance accordée à cette appartenance et solidarité avec les membres du groupe national), de *l'unité* (nivellement des particularismes, exclusion des « déviants » et rejet des étrangers) et de *la fierté* (fierté d'appartenir à la nation, fierté par rapport aux symboles nationaux et fierté pour les réalisations liées à la nation).
- Au sein du pôle « supériorité », on pourrait regrouper tous les propos relatifs à *l'exemplarité du mode de vie* (mise en avant des valeurs et attitudes, de l'organisation sociale et de la qualité de vie du groupe), à *l'exceptionnalité de la culture* (la langue, le passé historique, la littérature et les arts) et enfin au *leadership* (mission civilisatrice, mission émancipatrice ou mission protectrice).

¹ SICARD É., « Nation – La construction nationale », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 septembre 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/nation-la-construction-nationale/>

² GIRARDET R., *Nationalismes et nation*, Bruxelles, Editions Complexe, 1996, p. 18.

³ *Ibid.*, p. 19.

⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 9.

- Enfin, autour du pôle « souveraineté », on pourrait réunir tout ce qui a trait à la *recherche de souveraineté* (lutte pour l'indépendance, défense de l'intégrité du territoire ou refus des limitations de souveraineté), à *l'affirmation de la souveraineté* (expression de la grandeur de l'État, choix d'un État fort et centralisé ou défense inquiète de l'État) et à *l'expansion de la souveraineté* (valorisation de la conquête, du colonialisme ou de l'impérialisme).

En conclusion, la définition que donne Ernest Gellner de la nation est fondamentale par sa précision et sa concision. Elle met l'accent sur une dimension essentielle du nationalisme : la quête de souveraineté. Néanmoins, elle n'est pas tout à fait appropriée pour fonder une enquête de sociologie empirique sur le nationalisme. D'une part, en raison de ses ambiguïtés logiques. D'autre part, par ses « angles morts », c'est-à-dire par les facettes du nationalisme qu'elle ne prend pas en compte. Dans une enquête empirique, il convient de tenter d'appréhender le phénomène étudié – en l'occurrence le nationalisme – de la façon la plus large possible, en ne négligeant pas la possibilité que le corpus recueilli présente des lacunes ou d'apparentes incohérences, auxquelles le chercheur devra donner sens.